

RENNEVILLE – GARDOUCH – APPEL AUX DONS

**LA MISSION MÉCÉNAT DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET
LA FONDATION DU PATRIMOINE LANCENT UN APPEL AUX
DONS POUR RÉNOVER L'AQUEDUC DES VOÛTES**

Dans la continuité de ses actions pour la sauvegarde du canal du Midi, la Mission Mécénat de Voies navigables de France, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, lance un appel aux dons pour la restauration de l'Aqueduc des Voûtes. Cet ouvrage d'art conçu par Vauban, situé entre Renneville et Gardouch, est menacé par le temps.



©Mission Mécénat de Voies navigables de France

DEUX ACTEURS, UN PROJET COMMUN



Tout au long de l'année, la **Mission Mécénat de VNF** met en place des actions pour la conservation du canal du Midi. Les dons collectés concernent principalement l'abattage des arbres victimes du chancre coloré et la replantation de nouvelles essences. Il y a un an, un partenariat entre la Mission Mécénat de VNF et la Fondation du Patrimoine a été lancé pour la restauration de l'Aqueduc des Voûtes.

Organisme national privé créé par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 juillet 1997, la **Fondation du Patrimoine** œuvre au quotidien en faveur de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Elle promeut, à travers diverses opérations, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité.

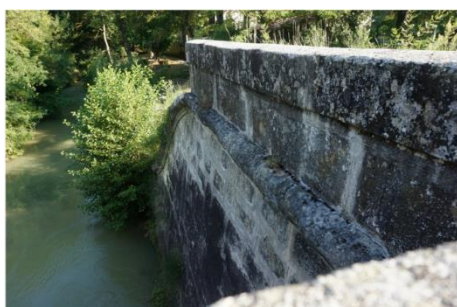


En s'associant avec la Mission Mécénat de VNF, la Fondation du Patrimoine a déjà collecté 10 000€ et espère recevoir à nouveau le même montant de dons en 2018, permettant d'assurer la bonne conservation de l'Aqueduc des Voûtes.

L'AQUEDUC DES VOÛTES, SON ÉTAT EN DÉGRADATION

Conçu par Vauban et construit entre 1688 et 1690 par les maîtres maçons Jean Barrière et Pierre Berquiere, l'Aqueduc des Voûtes est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 24 avril 1998. Situé entre la commune de Renneville et celle de Gardouch, cet édifice historique permet au canal du Midi de franchir l'Hers. Il fait donc partie intégrante du canal du Midi, lui-même inscrit par l'Unesco au classement du patrimoine mondial de l'humanité depuis 1996.

Les derniers travaux effectués sur cet ouvrage d'art datent de 1806, ils ont été réalisés par Jean Margues. D'importantes rénovations sont aujourd'hui nécessaires : sol de l'Aqueduc,



murs verticaux des déversoirs, sols des déversoirs, étanchéité du pont canal et reprise des parements verticaux. Elles permettront notamment de consolider les maçonneries d'origine qui sont aujourd'hui fragilisées par l'humidité, d'assurer la valeur patrimoniale de l'Aqueduc et ainsi un meilleur état de présentation au grand public.

©Mission Mécénat de Voies navigables de France

Informations pratiques

- Pour faire un don : <http://www.fondation-patrimoine.org/51428>
- Renseignements auprès de Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF : 06 98 73 50 06



« L'idée d'un canal joignant les « Deux Mers » avait été esquissée déjà sous le règne d'Henri IV mais avec des projets trop incertains de canalisation des rivières alimentant les bassins de la Garonne et de l'Aude. Il fallut attendre les études de Pierre-Paul Riquet pour satisfaire les écueils qu'une telle réalisation accumulait au regard de la maîtrise des reliefs et des impératifs de la navigation.

Cette réalisation devait servir le prestige du Roi : son audace rejoignait le désir d'empire dont Vauban était un des acteurs essentiels. Appartenant à la génération qui suit celle de Riquet, Vauban s'inscrit dans l'immense chantier du Canal du Midi.

L'Aqueduc des Voûtes permet à la voie d'eau de traverser le cours de l'Hers. Ses appuis sur les rives ancrent l'ouvrage en se développant et en suivant des courbes qui naissent du corps structural du pont. C'est ainsi que la Fondation du Patrimoine, en partenariat avec la Mission Mécénat de Voies navigables de France, a décidé de mettre en place un appel à souscription publique pour aider au financement des travaux de maintenance et de rafraîchissement d'un des plus beaux ouvrages du canal du Midi.»

Olivier Cébe, délégué à l'action culturelle auprès de la délégation Occitanie-Pyrénées de la Fondation du Patrimoine



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.